

## Tiénnny

**KERE N° 136 ; TIENNY N° 137 ; KANHASSO N° 138 ; TINDIKORO N° 139 ;  
BAFING N° 140**

L'arrêté N° 837/SE du 26 Mars 1937 est un arrêté collectif, portant classement des forêts de Kéré, Tiénnny, Kanhasso, Tindikoro, et Bafing, (Cercle d'Odiénné) Côte d'Ivoire.

La Direction de la Conservation du Domaine Forestier et du Reboisement a déterminé dans l'ordre les superficies respectives suivantes : 1.600 ha, 2.500 ha, 12.000 ha, 500 ha, et 2.800 ha.

L'arrêté N° 33/MINAGRA du 13 Février 1992 a confié la gestion de l'ensemble de ces forêts à la Sodefor à l'exception de la forêt de Tindikoro.

137 Tienny

DAKAR, le 26 Mars 1937.

AGRICULTURE.-

N° 837 SE/S

OBJET:

Arrêté portant classement  
des Forêts de.....  
.....  
Tienny (Cercle d'Odienné).-

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'A.O.F.

Officier de la Légion d'Honneur

Vu les décrets du 18 Octobre 1904 et du 4  
décembre 1920, portant réorganisation du Gouverne-  
ment Général de l'A.O.F.;

Vu le décret du 4 Juillet 1935 fixant le  
régime forestier de l'A.O.F.;

Vu le décret du 15 Novembre 1935 portant  
réglementation des terres domaniales en A.O.F.;

Vu l'arrêté du 28 Septembre 1935, définis-  
sant la limite Sud de la zone sahélienne et  
réglementant l'exploitation des forêts;

Vu la nécessité de constituer dans la Côte  
d'Ivoire un domaine forestier classé;

Sur la proposition du Lieutenant-Gouverneur  
de la Côte d'Ivoire,

A R R E T E :

Article 1er. - Sont constitués en forêts doma-  
niales classées les terrains délimités comme  
suit :

e/ - Forêts de Tienny -

Soit A. un point situé à l'intersection de la  
route Maninian Guinée et du marigot Tiéni  
(300 mètres au Sud du village de Tiéni)

Limite 1°/- Le marigot de Tiéni de A. à B. con-  
fluent des marigots Tiéni et Bolonze;

2°/- Le marigot Bolonze de B. à C. con-  
fluent du marigot Mone-Mourake;

3°/- Le marigot Mone-Mourake de C. à D.  
confluent du marigot Kekouléni.

4°/- Le marigot Kekouléni de D. à E.  
point où il coupe la route Maninian-Guinée.

5°/-.....

5°/-La route Maninian-Tiéni de E. à A. ./.

P. Le Gouverneur Général en  
tournée  
Le Gouverneur des Colonies  
Secrétaire Général du Gouvernement  
Général  
chargé de l'expédition des affaires  
signé: GRISMAR

Arrivée N° 1188  
du 7 Avril 1937.

Ampliations :

SF.  
B.P.  
Commune-Mixte Abidjan

P. Copie Extrait Conforme  
Le Chef du Sec des Eaux et Forêts

